

Il existe plusieurs *sirops* ou *robs* où entre la salsepareille ; mais ce sont des remèdes dont le charlatanisme a abusé ; je ne les ai jamais vu prescrire par des médecins recommandables, ils ne doivent donc pas nous arrêter.

*Des fausses salsepareilles.* — Les racines qui ont été proposées pour remplacer la salsepareille, ou qui ont été vendues pour elle, sont très-nombreuses ; les principales sont : la *fausse salsepareille rouge*, fournie par l'*Agave cubensis*, de la famille des broméliacées, la *salsepareille d'Allemagne*, fournie par le *Carex arenaria*, de la famille des cypéracées ; la *salsepareille grise de Virginie*, fournie par l'*Arabis nudicaulis*, L. ; la fausse salsepareille de l'Inde, fournie par le *Periploca indica* ?

**SQUINE** (*Smilax china*). — plante épineuse, munie de vrilles. Feuilles lisses, larges, à 5 nervures. Sa racine est grosse comme le poing, allongée, genouillée, recouverte d'une écorce lisse, rougeâtre, tantôt rosée et spongieuse, tantôt dure, brunâtre et résineuse ; saveur faible, presque inerte. — Réputation usurpée depuis l'usage qu'en fit Charles-Quint. On l'emploie contre la goutte et les maladies vénériennes ; on la prescrit sous forme de tisane à la dose de 20 grammes ; on l'associe aux autres sudorifiques.

**GAROU.** — Je place le garou à côté des salsepareilles, parce que, comme elles, il est employé pour combattre les accidents de la syphilis constitutionnelle ; mais c'est un médicament d'une grande activité, qui, à dose élevée, pourrait empoisonner. Les écorces de garou sont remarquables par la ténacité des fibres du liber. Ces écorces sont extrêmement âcres et employées comme épispastiques ; les écorces de tous les *daphnés* jouissent de la même propriété ; les racines, les feuilles paraissent participer de la même action. Ainsi leurs feuilles sont purgatives et dangereuses : les fruits sont purgatifs ; on emploie à cet usage ceux des *Daphne laureola* et *gnidium*. On employait les fruits du garou sous le nom de *coccognidium* ; on a extrait de leurs graines une huile fixe très-âcre.

**ÉCORCE DE GAROU** (Sainbois). — Fourni par le *Daphne mezereum* et *gnidium*, famille des *Thymélées* ; ce dernier arbuste croît dans le midi de la France, dans les lieux secs et incultes : ses feuilles sont lancéolées, aiguës ; ses fleurs blanches, odorantes ; son fruit est une baie globuleuse, sèche, noirâtre. Les écorces employées sont en lanières minces, tenaces, grisâtres et tachetées à l'extérieur, jaunes intérieurement, couvertes d'un duvet soyeux, d'une odeur faible et d'une saveur âcre, corrosive et très-persistante.

**COMPOSITION CHIMIQUE ET ANALYSE.** — L'écorce de garou a été examinée par plusieurs chimistes et cependant son analyse laisse encore beau-

coup à désirer. Vauquelin y a découvert la *daphnine* : elle est en cristaux incolores ; sa saveur est amère et astringente : elle est peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau bouillante, dans l'alcool et dans l'éther ; elle est neutre, et ne contribue pas aux propriétés vésicantes du garou. On la prépare en reprenant par l'eau l'extrait alcoolique du garou, précipitant la liqueur par l'acétate de plomb, filtrant et faisant évaporer ; la daphnine cristallise.

En distillant l'écorce de garou avec la chaux, Vauquelin a trouvé qu'il passait à la distillation un principe très-âcre mêlé d'ammoniaque.

Baër et Gmelin ont retiré de l'écorce de garou : cire, résine âcre, daphnine, matière colorante jaune, sucre, extractif, gomme. Ils obtiennent la résine en reprenant par l'eau l'extrait alcoolique du garou ; elle est d'un vert si foncé qu'elle paraît noire, elle est sèche, cassante : sa saveur est très-âcre ; elle se dissout dans l'alcool et dans l'éther. La dissolution alcoolique est précipitée par l'acétate de plomb ; il s'y forme un précipité vert ; si l'on prépare l'excès de plomb de la liqueur par l'hydrogène sulfuré, elle fournit à l'évaporation une huile d'un jaune d'or, épispastique, qui contient du phosphore au nombre de ses éléments ; le précipité formé par l'acétate de plomb peut à son tour fournir une matière résineuse et une huile incolore.

Dublanc a retiré de l'écorce du *Daphne mezereum* une matière cristalline, une matière résineuse sans âcreté, une sous-résine insipide, une *matière résineuse verte, demi-fluide, très-âcre* : cette matière est composée de chlorophylle et de la matière active ; elle forme une substance demi-fluide, verte, d'une extrême âcreté, épispastique, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles. Pour l'obtenir, on traite le garou par l'alcool à 90 degrés : on distille les liqueurs alcooliques, on obtient un liquide qui forme un dépôt : ce dépôt est repris par l'éther, qui laisse la résine ; l'éther évaporé laisse un résidu grenu : en le délayant dans un peu d'éther, on en sépare facilement la sous-résine, et par l'évaporation on obtient la matière âcre.

Coldefy avait déjà obtenu cette substance active, ou *résine molle*, mêlée de sous-résine. C'est ainsi qu'on la prépare pour l'usage médical.

**PROPRIÉTÉS MÉDICINALES.** — Le garou a été administré à l'intérieur, comme stimulant et diaphorétique, dans quelques cas de dardres, de scrofules, de syphilis constitutionnelle et de rhumatisme chronique ; mais c'est une matière extrêmement irritante, qui, par son action sur le tube digestif, peut occasionner des inflammations très-dangereuses. On l'administre en *poudre*, à la dose de 5 à 20 centigrammes, et en *décoction*, à la dose de 1 à 2 grammes pour 1 litre de décoction. L'eau se charge de la daphnine, de la gomme et des matières extractives ; elle enlève aussi, à la faveur des autres substances, une partie de la résine molle épispastique. *Pour l'usage externe*, on se sert du garou comme épispastique : l'écorce fraîche ou ramollie dans le vinaigre peut être employée sans autre préparation.

**TISANE SUDORIFIQUE** (Cazenave). — Salsepareille, 45 gram. ; eau,

1250 gram, Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; ajoutez, les dix dernières minutes de l'ébullition : daphne mezereum, 1 gram. Passez, édulcorez avec sirop de squine, 100 gram. A prendre trois verres dans la journée.

SIROP DE DAPHNE MEZEREUM (Cazenave). — Extrait alcoolique de daphne mezereum, 10 centigr.; sirop de sucre, 500 gram. F. s. a.

POUDRE DE GAROU. — Il faut, en le pilant, bien garantir l'opérateur de la poudre; on pile en laissant un résidu fibreux. Quand on destine la poudre à des préparations épispastiques, on pile le garou dans un mortier de fer après l'avoir humecté d'alcool, selon Coldefy.

HUILE DE GAROU. — Écorce de garou pilée selon la méthode de Coldefy, 1 p.; huile d'olive, 2 p. Faites digérer pendant deux jours; passez avec expression. Mouchon, en augmentant d'un tiers la proportion du garou, a obtenu une huile assez active pour obtenir en quelques heures un effet vésicant.

POMMADE AU GAROU. — Ext. éthéré de garou, 40; axonge, 900; cire blanche, 100; alcool rectifié, 90. Pour faire dissoudre l'extrait, mêlez cette dissolution aux corps gras fondus. Agitez.

PAPIER ET TAFFETAS VÉSICANT (Béral). — L'excipient est formé de cire blanche, 18; huile d'olive, 9; galipot, 24. On fait fondre la cire et l'huile; on ajoute à cette solution pour 48 d'excipient, 1 d'extrait alcoolique de garou dissous dans 6 d'alcool (pour le n° 1), et seulement 32 d'excipient (pour le n° 2); on fait évaporer l'alcool par la chaleur; on ajoute le galipot; on passe à travers un morceau de laine; on imprègne de ces mélanges la toile ou le taffetas par les procédés indiqués à l'article SPARADRAP.

POIS SUPPURATIFS. — On peut les préparer en plongeant des pois d'oranges dans la teinture éthérée de cantharides; mais la recette suivante est préférée. Prenez : extrait alcoolique d'écorces de garou, 30 gram.; alcool rectifié, 125 gram. Faites dissoudre et filtrez. Plongez dans cette liqueur pendant cinq minutes des pois d'oranges, séparés des fils qui les attachent. Retirez-les et laissez-les sécher à l'air libre; renouvelez deux autres fois la même immersion en laissant sécher chaque fois; lorsqu'ils sont complètement secs, frottez-les fortement dans un linge pour leur rendre le brillant qu'ils avaient perdu. Les pois suppuratifs conviennent toutes les fois qu'on veut provoquer une suppuration abondante sans action irritante. On est dans l'usage d'alterner leur emploi avec celui des pois ordinaires (d'iris ou d'oranges); par exemple, tous les trois, quatre ou six jours, on met un pois suppuratif, et, les jours intermédiaires, les pois ordinaires.

HYDROCOTYLE ASIATICA. — L'extrait hydro-alcoolique d'*hydrocotyle asiatica* contient, suivant M. Lépine, un principe auquel il a donné le nom de *vellarine*. Il le regarde comme le principe actif de la plante; il

est soluble dans l'alcool, il est volatil et facilement décomposable, à ce point que toutes les préparations d'hydrocotyle qu'on a obtenues à une température élevée et au contact de l'air sont privées de ce principe. La plante elle-même cesse d'en contenir quand elle est avariée. Il est donc très-important de n'employer que l'extrait préparé avec la plante dans un bon état de conservation, et évaporé dans le vide à la température la plus basse possible.

On a surtout vanté l'hydrocotyle contre la lèpre et l'eczéma. MM. Boileau et Hunter, ce dernier surtout, appellent l'attention des médecins sur les résultats obtenus dans les hôpitaux dans un grand nombre de cas de syphilis et de scrofules.

Hunter cite aussi plusieurs guérisons de rhumatismes chroniques. Cette dernière affection n'étant très-souvent qu'une modification d'une maladie cutanée, il est présumable que l'hydrocotyle agit alors d'une manière spécifique.

Les essais tentés par M. Lecocq l'ont conduit à admettre qu'il n'existe aucun fait de lèpre vulgaire guérie par l'hydrocotyle, et que cette substance paraît tout aussi impuissante contre les autres maladies de la peau.

Depuis lors l'hydrocotyle est généralement regardé comme un agent inoffensif et à peu près inutile. Cet abandon complet est pourtant injuste, d'après M. Cazenave. Ce n'est pas qu'il ait trouvé l'hydrocotyle utile contre l'éléphantiasis des Grecs et dans la syphilis, il est disposé tout au plus à le considérer comme un auxiliaire utile, à titre de sudorifique. Mais, dit-il, dans plusieurs formes de maladies de la peau, et surtout dans celles qui sont caractérisées par une hyperesthésie pure, ou dans lesquelles l'hyperesthésie existe comme complication... dans plusieurs éruptions accompagnées d'un suintement, d'une exsudation plus ou moins considérable, et enfin dans plusieurs autres affections qui semblent demander pour leur guérison une certaine excitation nouvelle comme directe de la peau, l'hydrocotyle asiatique a été souvent un agent de traitement efficace.

Les maladies dans le traitement desquelles l'expérience a le mieux constaté son action heureuse sont : le prurigo, le lichen, le psoriasis et l'eczéma.

La meilleure manière de l'administrer est en pilules de 5 centigrammes d'extrait alcoolique. On commence par 2 pilules ou 2 cuillerées de sirop, qu'on peut porter jusqu'à 12.

SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA (J. Lépine). — Extrait hydro-alcoolique d'hydrocotyle préparé dans le vide, 2 gram.; sucre candi, 670 gram.; eau distillée, 330 gram. Triturez l'extrait avec le sucre candi. Ajoutez l'eau peu à peu et faites s. a. 1 kilogr. de sirop qui contiendra 5 centigr. par cuillerée à bouche.

GRANULES D'HYDROCOTYLE ASIATICA (J. Lépine). — Extrait hydro-alcoolique d'hydrocotyle préparé dans le vide, 5 gram.; poudre de guimauve, 2 gram.; poudre d'amidon, 2 gram. Faites-en 100 pilules pour être enrobées dans du sucre.